

Document justificatif délivré à l'opérateur ci-dessous conformément à l'article 29(1) du règlement (CE) n°834/2007

CERTIFICAT DE CONFORMITE AU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

1 - Document justificatif n° 2021/56928/1

2 - Opérateur (nom et adresse):

BRASSERIE DISTILLERIE DU CABESTAN

9 Mountet sud 33410 SAINTE CROIX DU MONT

Activité principale : Préparateur

3 - Organisme de contrôle:

CERTIPAQ BIO

organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro FR-BIO-09

4 - Catégories de produits/activité:

5 - Définis comme:

Produits transformés :			
Catégories	Détails	Autres informations	Définies comme
Boissons hors jus	Bière	La Blonde	Biologiques
Boissons hors jus	Bière	L'Ambrée	Biologiques
Boissons hors jus	Bière	La Blanche Brune	Biologiques
Boissons hors jus	Bière	L'IPA	Biologiques
Boissons hors jus	Bière	La Blanche	Biologiques
Boissons hors jus	Boissons alcoolisées distillées	Whisky	Biologiques
Boissons hors jus	Boissons alcoolisées distillées	Rhum	Biologiques
Boissons hors jus	Boissons alcoolisées distillées	GIN CAB (Gin)	Biologiques
Boissons hors jus	Boissons alcoolisées distillées	Esprit de bière (Eau de vie de bières)	Biologiques

6 - Période(s) de validité :

Du 21/04/2021 au 31/03/2023

7 - Date du/des contrôle(s) : 23/02/2021

8- Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29(1) du règlement (CE) du 834/2007 et des dispositions du règlement (CE) 889/2008 et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements et au programme de certification précités.

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet www.certipaqbio.com.

Toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat ne peut faire référence à la certification CERTIPAQ BIO pour les produits visés cidessus.

Fait à la Roche sur Yon, le

21/04/202

Pour CERTIPAQ BIO, son Directeur Général Délégué



Page n° 1/1

